#ACTUNIPSO

#13
NOVEMBRE 2018

/// EN QUELQUES CLICS, TOUTE NOTRE INFO ///

AU SOMMAIRE DE L'#ACTUNIPSO

DOSSIERS ET PROJETS

EMPLOI-FORMATION - Guide des dépenses éligibles pour les associations subventionnées par l'administration de l'emploi et de la formation : attention à l'essaimage ! 2
INNOVATION SOCIALE - Prochain Cluster le 30/11 2
GOUVERNANCE - Conférence sur les enjeux et pratiques de la gouvernance 3
EUROPE - Social Employers : nouveaux membres et séminaire sur la digitalisation 3
AVIQ - Le budget 2019 de l'AViQ a été adopté ! 4

AGENDA

20/11 - Les 10 ans de ConcertES et du décret wallon 5
05/12 - Séminaire énergie & visite d'une école exemplaire 5
14/12 - 20 ans, ça se fête ! 5
Instances 6
Groupes de travail 6

20 ans 18

Ed. resp. : Dominique Van de Sype • Square Arthur Masson, 1 – 5000 Namur • www.unipso.be

DOSSIERS ET PROJETS

EMPLOI-FORMATION - Guide des dépenses éligibles pour les associations subventionnées par l'administration de l'emploi et de la formation : attention à l'essaimage !

Le Gouvernement wallon devrait adopter ce jeudi 15/11 un arrêté wallon rendant obligatoire un guide des dépenses éligibles pour les subventions octroyées par la DGO6 aux opérateurs de l'emploi et de la formation (MIRE, CISP, SESAM, PMTIC, etc.).

Vous ne vous sentez pas concernés ? Soyez attentifs car ce guide pourrait faire tâche d'huile et s'appliquer à d'autres administrations (la DGO5 y pense). C'est pour cette raison que l'UNIPSO a suscité une réunion avec ses membres ce 6 novembre.

En soi, l'idée d'un guide qui reprend de manière claire l'ensemble des dépenses éligibles à la subvention est une bonne chose et est de nature à faciliter le travail de l'Inspection et des opérateurs. C'est également une bonne idée d'avoir une cohérence entre les différentes subventions de la Région wallonne.

Pourtant, le guide, tel qu'il est rédigé, suscite beaucoup d'inquiétudes, parmi lesquelles on peut citer :

Ce n'est pas une simplification administrative pour les employeurs car il ajoute des formalités supplémentaires (par exemple, remplir une fiche par travailleur avec des renseignements comme l'"activité ou mandat exercé, même à titre gratuit").
Il généralise un "principe d'exclusion des produits" qui impose à l'opérateur de d'abord déduire les dépenses sur les recettes ou les produits qu'il réalise. Ainsi, si l'association a organisé un gala ou un souper spaghetti pour collecter des fonds, les dépenses éligibles devront d'abord être imputées sur ces recettes !
Au niveau des dépenses, il instaure une série de règles qui, pour certaines, sont vraiment disproportionnées par rapport au but poursuivi (par exemple, si l'employeur intervient dans les frais de téléphone, l'employeur doit prouver les appels qui ont été donnés dans le cadre de la subvention et ceux qui l'ont été à titre privé).
Pour une série d'éléments (par exemple, les amortissements), le guide impose des obligations qui ne sont pas conformes ou cohérentes par rapport à ce qui est exigé par les réglementations comptables et fiscales.

L'UNIPSO attire donc l'attention des membres sur la nécessaire mobilisation sur ce dossier.

| Frédéric Clerbaux, Conseiller juridique- 081/24.90.22

INNOVATION SOCIALE - Prochain Cluster le 30/11

La prochaine réunion du Cluster Innovation Sociale aura lieu le 30 novembre 2018 (13h30-17h) au Centre l'Ilon (salle TAN) à Namur et portera sur le thème suivant : *Transfert de connaissances sur l'innovation de la recherche vers les entreprises sociales : quels résultats ?* Sur base de témoignages et d'expériences d'appels à projets (tels que Germaine Tillion) et de commandes politiques ciblées (tels que les études DIGI-SERV & silver économie), le Cluster, avec les chercheurs et promoteurs de ces études, chercheront à évaluer l'utilité

de ces recherches pour les entreprises sociales. Cette évaluation devrait permettre de répondre aux questions suivantes : comment permettre aux entreprises sociales de capitaliser sur les résultats de ces recherches ? Quelles recommandations peut-on tirer de l'évaluation des différents types de programmes de recherche sur l'innovation ? L'objectif de cette séance sera d'élaborer ensemble une série de recommandations en matière de transfert de connaissance. Pour rappel, le Cluster Innovation Sociale est ouvert à toutes les fédérations membres de l'UNIPSO.

| Cécile de Préval, Responsable projets formation- 02/210.53.01

GOUVERNANCE - Conférence sur les enjeux et pratiques de la gouvernance

La quatrième conférence du cycle sur les relations entre le secteur à profit social et le secteur marchand organisé en partenariat avec le MIAS (Master en Ingénierie et Action Sociales) LLN|Namur s'est déroulée le 9 novembre dernier à Namur. Elle portait sur les enjeux et les pratiques de la gouvernance dans les entreprises sociales.

À partir d'un dialogue entre des travaux d'experts universitaires et de hautes écoles et des dirigeants d'entreprises sociales et marchandes, des questions et enjeux ont été abordés tels que l'appropriation, par le secteur, d'un concept qui vient plutôt du secteur marchand, les enjeux spécifiques au secteur pour tenir la finalité sociale et gestionnaire, l'importance qu'elle va prendre à l'avenir, avec la réforme du Code des sociétés, afin de garantir la finalité sociale des associations, la fonction "stratégique" de la gouvernance (permettant à une structure d'affirmer son projet politique) et l'importance de la gouvernance comme garant de la démocratie des entreprises du secteur.

Ce cycle se clôturera au printemps prochain avec une conférence finale qui invitera les représentants politiques à venir s'exprimer sur les principaux enjeux soulevés lors des 4 conférences.

| Cécile de Préval, Responsable projets formation- 02/210.53.01

EUROPE - Social Employers : nouveaux membres et séminaire sur la digitalisation

Le 23 octobre, Social Employers, la Fédération des employeurs sociaux européens dont l'UNIPSO fait partie, a tenu son assemblée générale et a accueilli de nouveaux membres venus d'Autriche, de France, d'Italie, de Lituanie, de Pologne, de Slovaquie, de Slovénie, d'Espagne et de Suisse. Un an après sa création, les employeurs sociaux ont maintenant des membres dans douze États membres de l'UE et en Suisse.

Le 24 octobre, Social Employers et la Fédération européenne des syndicats de services publics (EPSU) ont organisé un séminaire thématique sur *La digitalisation dans les services sociaux : définir les opportunités pour les partenaires sociaux, les obstacles et les moyens de préparer l'avenir*.

Soutenu par des experts d'institutions européennes, d'instituts de recherche et par des exemples pratiques, le séminaire a rassemblé environ 50 employeurs et des représentants des syndicats de toute l'Europe pour définir plus en détail l'impact au niveau européen.

Pour alimenter la discussion, Social Employers a pour sa part rédigé un "position paper" reprenant les principaux enjeux qui ont trait avec cette thématique. Dans le prolongement de la deuxième réunion thématique, un plan de travail commun sur la numérisation sera préparé dans les semaines à venir.

Social Employers et EPSU ont également décidé d'organiser conjointement un séminaire thématique sur *La création d'emplois, le recrutement et "la rétention" dans les services sociaux* le premier semestre 2019. Plus d'infos sur www.socialemployers.eu.

| Elise Lay, Conseillère juridique- 081/24.90.24

AVIQ - Le budget 2019 de l'AViQ a été adopté !

Dans le courant du mois d'octobre, les organes de gestion de l'AViQ se sont prononcés sur l'élaboration du budget initial 2019.

L'UNIPSO, dans le cadre de son GT AViQ, a analysé ces documents budgétaires et a notamment formulé une série de remarques en vue d'une meilleure compréhension et clarté des informations données. Au fil des présentations, nous avons pu constater, et nous l'avons d'ailleurs souligné, l'effort méthodologique fourni par l'administration pour rencontrer ces demandes.

Plus concrètement, sur l'adoption du budget 2019, les Comités de branche, le Conseil de monitoring budgétaire et financier ainsi que le Conseil général ont tous remis un avis favorable, assorti néanmoins de diverses remarques. Celles-ci ont été relayées dans un courrier par le Conseil général auprès de la Ministre Greoli.

| Anne-Laure Matagne, Conseillère juridique- 081/24.90.32

AGENDA

20/11 - Les 10 ans de ConcertES et du décret wallon

Le 20 novembre prochain, ConcertES fêtera ses 10 ans d'existence. L'occasion également de fêter les 10 ans du décret wallon relatif à l'économie sociale.

Au programme : une exposition photos qui met en lumière l'économie sociale à travers 11 entreprises sociales, une intervention des Ministres Jean-Claude Marcourt et Didier Gosuin, la présentation du projet Novacitis, qui vous ouvre ses portes pour l'occasion, le tout agrémenté d'un Walking dinner.

Informations pratiques : mardi 20/11/2018 de 17h à 20h à Novacitis, rue de l'Académie 53 à 4000 Liège.

L'événement est gratuit mais l'inscription est obligatoire avant ce jeudi 15 novembre sur le site de ConcertES.[1]

| Geoffrey Morbois, Chargé de communication événementielle et visuelle- 081/24.90.31

05/12 - Séminaire énergie & visite d'une école exemplaire

Les enjeux environnementaux et énergétiques d'aujourd'hui sont considérables. Les objectifs liés à la construction de nouveaux bâtiments sont ambitieux puisque, en 2021, toutes les nouvelles constructions devront être "Quasi Zéro Energie" ! Les implications seront multiples au niveau de la conception du bâtiment, de l'enveloppe, de la ventilation, des risques de surchauffe ou encore de l'utilisation des énergies renouvelables.

Nous aborderons toutes ces questions au cours d'un séminaire énergie : *Construire ou rénover à hautes performances énergétiques ?*. Nous verrons l'ensemble des éléments à prendre en considération pour réaliser un bâtiment à hautes performances énergétiques, aussi bien en neuf qu'en rénovation.

Cet après-midi de formation sera ponctuée d'une visite de la 1ère école belge construite en ossature bois et isolation en ballot de paille. Un projet audacieux qui allie hautes performances énergétiques, développement durable et bien-être des occupants, le tout à prix compétitif !

| Pierre Laigneaux, Conseiller énergie et Facilitateur URE Non Marchand de Wallonie- 081/24.90.28

14/12 - 20 ans, ça se fête !

Cette année, l'UNIPSO fête ses 20 ans ! L'occasion de revenir sur les grandes étapes de son existence et de partager un moment festif le 14 décembre prochain. En marge de notre Assemblée générale, nous aurons le plaisir d'entendre Stéphane Emmanuelidis, Président de l'UNIPSO, et Alda Greoli, Vice-Présidente du Gouvernement wallon et Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Egalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative. Cette journée sera ponctuée par un lunch et un événement festif.

| Geoffrey Morbois, Chargé de communication événementielle et visuelle- 081/24.90.31

[1] www.concertes.be

Instances

- **16/11 - 9h00** : CA élargi et Bureau (UNESSA)
- **14/12 - 10h00** : AG
- **18/01/2019 - 9h30** : Bureau

Groupes de travail

- **23/11 - 9h30** : GT EmFor (Fondation Gendebien[2])
- **13/12 - 9h30** : GT AViQ (UNIPSO Namur)

Lettre d'information mensuelle de l'UNIPSO • Rédacteurs : Frédéric Clerbaux, Cécile de Préval, Pierre Laigneaux, Elise Lay, Anne-Laure Matagne et Geoffrey Morbois • Des remarques/suggestions ? N'hésitez pas à les envoyer à geoffrey.morbois@unipso.be - 081/24.90.31.

[2] Fondation Gendebien (salle Sophia), rue de Bomel 154 à 5000 Namur